

PRIX PAUL GUGGENHEIM 2023

APPEL AUX CANDIDATURES

Le Prix Paul Guggenheim 2023, doté d'un montant de CHF 15'000, est destiné à récompenser un ouvrage sur un thème important de droit international public (à l'exception du droit européen). Cet ouvrage doit être de très haute qualité et provenir d'un·e jeune auteur·e en début de carrière. Il peut s'agir soit d'un ouvrage déjà publié, soit d'un manuscrit destiné à la publication, et ne doit avoir été publié ou achevé plus de deux ans avant la candidature. L'ouvrage peut être rédigé en anglais, français, allemand, italien ou espagnol. Ne sont pas recevables les ouvrages déjà couronnés par un prix de même nature. Les candidats doivent préciser si leur travail a déjà été couronné d'un ou de plusieurs prix.

Pour participer au concours, les candidats sont priés d'adresser à la Fondation Paul Guggenheim:

- **une lettre de candidature, accompagnée du curriculum vitae et de la liste des publications** - par e-mail à info@fondationpaulguggenheim.ch
- **quatre exemplaires de l'ouvrage présenté à:**
Fondation Paul Guggenheim
c/o IHEID
chemin Eugène-Rigot 2A
C.P. 1672
CH - 1211 Genève 1

Date limite pour la réception des candidatures, y compris quatre exemplaires de l'ouvrage présenté : 30 juin 2023

Le règlement du prix est accessible en ligne sur le site de l'IHEID :
<http://graduateinstitute.ch/awards>

pour toute information complémentaire:
info@fondationpaulguggenheim.ch